

CHRONIQUES DE LA SURVIE

dans un collège des années 90

Nous vous avons présenté l'esprit de nos chroniques dans le numéro de novembre/décembre de ce bulletin: elles se veulent l'expression de nos constats, amers ou amusés, de nos déceptions et de nos agacements; pour tout dire, des difficultés qu'il y a aujourd'hui à se réclamer de la pédagogie Freinet dans le collège où nous enseignons et qui n'est sans doute pas très différent des autres.

Relater donc, pour décrire et appréhender, mais aussi -surtout?- pour faire part de notre entêtement à ne pas abandonner certaines pratiques et, si l'occasion s'en présente, des satisfactions que nous pourrions en retirer.

Achille LABREILLE et Moëlle d'EVRY

CET AUTOMNE, LE BROUILLARD A SURTOUT ÉTÉ IDÉOLOGIQUE

4 septembre 1995: pré-rentrée.

Le principal-adjoint nous annonce que pour la confection des emplois du temps, la "priorité a été donnée aux élèves".

15 septembre:

Je trouve dans mon casier les nouveaux emplois du temps: rien ni personne ne m'indique la ou les priorités qui ont présidé à l'élaboration de cette nouvelle mouture. Exit la "priorité aux élèves"? Et, d'abord, la "priorité à l'élève", c'est quoi?

Flash back, 11 avril 1995: journée banalisée.

Les professeurs de langue, allemand et anglais confondus, planchent sur les nouveaux programmes de sixième: il s'agit d'apporter notre contribution aux projets de programme pour la rentrée 95, dans le cadre du nouveau contrat pour l'école.

Enfin! Nous allons pouvoir réduire l'écart entre les programmes rendus fictifs par les années-lumière qui les séparent de la réalité et les situations d'apprentissage effectivement vécues dans nos classes. Priorité aux élèves?

Dans le compte-rendu de nos travaux, on peut lire: "Le programme proposé peut constituer, au mieux, dans le cas particulier de notre collège, un programme appliqué en deux ans avec un horaire hebdomadaire de quatre heures d'enseignement." Tu as bien lu, cher lecteur, le programme que nous proposons pour l'année de sixième ne nous paraît, en fait, réalisable que sur deux ans, et avec quatre heures hebdomadaires.

3 juillet 95.

8 heures, sur le pallier de l'administration: début

des fameuses "journées de juillet": les mêmes profs de langue se retrouvent pour faire l'inventaire des manuels et constituer les groupes pour la rentrée. Les anglicistes ont demandé ce rendez-vous depuis le mois de mai: déjà nous pensons à septembre et à nos futurs élèves.

Manifestement nous ne sommes pas les seuls car c'est le moment choisi par le principal-adjoint pour annoncer tout à trac que les horaires de langue de sixième sont réduits à trois heures et qu'il en sera sans doute de même pour les cinquièmes, dotation horaire oblige, semble-t-il....

Si, d'aventure, personne ne s'est encore posé de question jusqu'à ce jour, il semblerait légitime de commencer à s'interroger: se pourrait-il, qu'en fait, le sort réservé aux élèves ne figure pas, réellement, dans les priorités? Pour faire justice, je dois avouer que la pré-rentrée, souvent porteuses d'excellentes nouvelles, a été l'occasion de nous informer, qu'en fait, les quatre heures hebdomadaires des cinquièmes étaient, elles, maintenues; sans autre forme de procès. L'extase, quoi.

Mais, cela dit, dans un cas pas plus que dans l'autre, il n'a été fait allusion aux incidences qu'une éventuelle "priorité" donnée à l'élève pourrait avoir sur ces modifications, ne serait-ce que parce ce vocable ne sert, en fait, qu'à recouvrir une nébuleuse pédagogique, aux contours incertains, et dont l'exploration paraît toujours reportée à des jours meilleurs.

Car, enfin, pour parler trivialement, quelle serait, dans cette entité complexe appelée "élève", la ou les parties qui bénéficieraient d'une "priorité"?

Si j'en juge à l'expérience décrite plus haut, il ne

s'agit déjà pas de l'entonnoir constitué par sa capacité à ingurgiter une quantité plus ou moins grande de connaissances, puisqu'elle est appelée à se soumettre à tous les arbitraires.

Retournons donc sur le terrain à la recherche d'éventuelles "parties", mieux loties dans le domaine des priorités.

Il semblait, ce samedi matin-là, qu'une chance m'était donnée d'en découvrir une, au moins, de "partie prioritaire".

Ma collègue de français, professeur principal de la sixième que nous partageons, et pressée par l'urgence, m'avait confié la tâche de remettre à la classe les invitations destinées aux parents, à l'occasion de la rencontre parents-professeurs qui devait se tenir une semaine plus tard.

Il est trop souvent question du désintérêt des parents pour la chose scolaire et de leur défection face à la vie du collège, voire du cursus scolaire de leur enfant, pour que je ne veuille pas à user de tous les moyens afin de faire apparaître l'importance de l'opération aux yeux de mes élèves, d'abord. Je distribue donc les invitations. Elles ne sont destinées qu'aux seuls élèves dont la situation paraît déjà préoccupante aux professeurs; les autres devront se contenter du mot, plus impersonnel, déjà inscrit dans le carnet de correspondance. Pas d'affolement, surtout: de toutes manières, ils ne sont que trois dans ce cas-là...

Nous procédons ensuite à la lecture de l'invitation, ponctuée de pauses pour les éventuelles questions. Bien m'en prend! "*Si mes parents ne peuvent pas venir ce matin-là, pourront-ils venir à un autre moment? ... Ma grande soeur, qui est adulte, peut-elle venir à leur place? ... S'il n'y a personne pour surveiller ma petite soeur, pourra-t-elle venir avec nous, au collège? ... Si les frères et soeurs nous accompagnent, y aura-t-il assez de place au collège? ...*"

Je m'arrête-là, provisoirement: il est clair en tous cas que voilà une circonstance qui leur parle. Gageons que tout sera fait pour qu'un projet aussi mobilisateur trouve une concrétisation à la mesure des attentes. Une priorité, peut-être?

Mais allons au bout: jointe à l'invitation, nous trouvons une feuille et un tableau indiquant la répartition par salles des professeurs principaux ainsi que des professeurs de français et de mathématiques. Nouvelles questions! Et, plus embarrassant, je suis incapable d'y apporter une réponse! Je m'engage donc à les transmettre à qui de droit et conclus un échange de trente-cinq bonnes minutes.

Dès le lundi suivant, je porte à la connaissance du professeur principal, du principal et de son adjoint, les questions suivantes:

- "Comment faire pour voir le principal et le principal-adjoint? Seront-ils dans toutes les réunions?"
- "Comment faire pour voir les autres professeurs (ceux qui n'apparaissent pas sur le tableau de répartition des salles)? Seront-ils là? Dans quelles salles? Comment savoir dans quelles salles ils se trouveront?"

Suspense! Quelle place sera accordée à la parole des élèves? Prioritaire?

Le matin venu, je constate que le principal, nouvellement nommé dans l'établissement, est absent; son adjoint est présent à l'une des réunions de présentation auxquelles j'assiste. Je ne sais pas ce qui a pu être dit en réponse aux premières questions.

Par contre, aucune information générale, aucun affichage ne permet de savoir si d'autres professeurs, hors ceux annoncés, seraient là, et en quel lieu; j'ai pu observer, par ailleurs, qu'un certain nombre d'entre eux, présents en début de matinée, a quitté le collège dès dix heures, lorsqu'ont commencé les rencontres individuelles.

Quant à moi, installé en salle d'anglais -après négociation avec le locataire officiel- j'ai déserté l'établissement à midi largement sonné.

Projet, parole d'élève: prioritaires?

Dans le code de la route, la priorité permet, je crois, de faire en sorte que tout le monde puisse circuler, en sécurité, et à son tour. En tous cas, il n'est pas question que certains soient indéfiniment condamnés à regarder passer les autres. Tel est pourtant l'usage qui, trop souvent, me paraît être fait de la notion de priorité à l'école: la véhémence avec laquelle elle est fréquemment affichée pourrait laisser croire que tout doit s'arrêter pour que passe l'élève, tout le temps, en tout lieu, et à toute occasion. En fait, n'est-ce pas plutôt l'élève qui pose là sa personne, ses connaissances, ses projets et sa parole pour regarder passer le train de l'école?

En pédagogie Freinet, il est question de la "part du maître", ce qui suppose, bien évidemment, une part de l'élève: lorsqu'elles trouvent leur place, l'une et l'autre, il devient alors possible d'énoncer et de mettre en application des règles de circulation des personnes, des connaissances, des projets et de la parole.

Il n'y a, bien sûr, aucune raison pour qu'à l'école, l'élève soit toujours prioritaire. La grande différence entre la circulation routière et la circulation des individus et des idées dans notre école, c'est que le code de la route s'appuie sur des principes, connus de tous, alors que, dans notre collège tout au moins, la notion de principes n'a guère de consistance. Il est vrai que nous sommes à l'époque du "chacun pour soi", qui n'est souvent qu'une manifestation d'une loi plus générale, celle de la jungle.

